

Bienvenue

CHEZ



DataScientest

Sommaire

Présentation de DataScientest et de ses formations

p. 03

Nos offres de formation

p. 13 - 14

Quelques questions que vous pourriez vous poser

p. 15

Comment se connecter à Slack ?

p. 25

Quelques conseils pour bien commencer la formation

p. 27

Des informations sur le carrière management

p. 33

Règlement intérieur

p. 39



DataScientest et ses formations

Présentation



DataScientest en chiffres

+35

groupes du CAC40 formés

+3000h

de contenu spécialisé

+15000

alumni

Ils se sont formés chez DataScientest



Allianz



GROUPE
BPCE

BCG



Capgemini



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU



SAFRAN



STELLANTIS



Partenaires académiques



L'Ecole des Mines ParisTech - PSL Executive Education est une école d'ingénieurs de rang A qui possède l'une des académies de Data Science les plus dynamiques d'Europe. DataScientest est fier d'en être partenaire officiel, ce qui atteste de la qualité de nos cursus Data Analyst, Data Scientist, Data Engineer et Machine Learning Engineer éligibles à une certification officielle de l'École.



Université pluridisciplinaire de rang mondial, l'Université Paris II - La Sorbonne est un partenaire académique d'excellence. Fruits de ce partenariat, le cursus Ingénieur DevOps et le cursus Analyste en cybersécurité conduisent à délivrance d'un certificat de la Sorbonne, constituant un signal fort sur le marché du travail.



DataScientest est une école du groupe OMNES Education, l'un des premiers opérateurs privés d'enseignement supérieur européen en communication, création, ingénierie, management et en sciences politiques. Implanté en France et à l'international, le Groupe OMNES Education forme chaque année 40 000 étudiants dont 15 000 alternants, mais aussi des cadres en formation continue. L'objectif de ce partenariat est de renforcer la stratégie du Groupe OMNES Education sur l'enseignement en ligne et d'enrichir son offre de formations sur les métiers de la Data, de la Cyber et du Dev afin de répondre aux fortes pénuries de compétences des entreprises sur ces métiers clefs.

Partenaires éditeurs



Amazon Web Services

DataScientest bénéficie du statut exclusif d'Amazon Digital Partner. DataScientest est ainsi habilité par Amazon à former aux outils et services de AWS.

Grâce à ce partenariat, vous avez l'opportunité de vous préparer au passage de certifications officielles AWS.



DataScientest jouit du statut de Microsoft Learning Partner et est ainsi habilité à former aux certifications officielles de Microsoft. Ces certifications attestent d'un niveau d'expertise sur Azure, l'ensemble de produits et services de cloud computing et sur Power BI, l'outil de Business Intelligence de Microsoft.



DataScientest vous accompagne pour relever les défis métier grâce aux services de cloud computing de Google.

En tant que Google Learning Partner, nos professeurs sont certifiés par Google pour former aux compétences recherchées dans le domaine des technologies cloud.

Des formations,
pour quels
métiers ?

Machine Learning Engineer



Le Machine Learning Engineer **développe des systèmes d'intelligence artificielle** (IA) utilisant de grands ensembles de données pour rechercher, développer et générer des algorithmes capables d'apprendre et de prédire. Il maîtrise l'ensemble du process de Machine Learning, du design de l'algorithme jusqu'à son déploiement et sa mise en production.

Data Analyst

Le Data Analyst ou analyste de données, traite les données afin d'en **extraire des informations permettant de répondre à des enjeux spécifiques**. Il doit identifier les données nécessaires aux analyses des futurs utilisateurs.

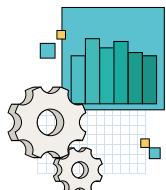


Data Scientist



Le Data Scientist est un scientifique. Son rôle est de **résoudre les problèmes de son entreprise grâce à l'analyse de données**. Il traite, analyse et modélise les données puis interprète les résultats.

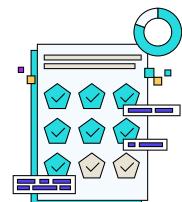
Data Engineer



Le Data Engineer **développe et met en place les processus de collecte, d'organisation, de stockage et de modélisation des données**. Il est donc le principal responsable de l'infrastructure de données de l'entreprise et développe des pipelines de données.

Data Product Manager

Le Data Project Manager est la personne qui, en entreprise, va chercher à **apporter une solution technique à un besoin client**. Il entre donc en contact direct avec les équipes concernées, afin de cerner leurs attentes et problématiques. Il doit ensuite se renseigner sur les ressources à sa disposition afin de constituer un équipe qui développera la solution. Ces ressources peuvent être financières, techniques, matérielles, etc.



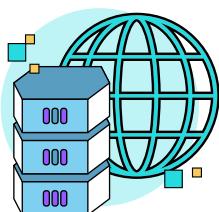
Il **coordonne et suit les membres de l'équipe** pour assurer une atteinte efficace des objectifs qu'il a fixés.

Ingénieur DevOps



L'Ingénieur DevOps a une double fonction : il est **développeur et administrateur système**. Il travaille avec les développeurs et le personnel informatique pour superviser les différentes versions du code, en combinant une compréhension de l'ingénierie et du codage. De la création et la mise en œuvre de nouveaux logiciels à l'analyse de la data pour améliorer les logiciels existants, l'Ingénieur DevOps **a pour objectif d'augmenter la productivité de son entreprise**. Il traite le cycle de vie du développement logiciel et connaît bien les différents outils d'automatisation permettant de développer des pipelines numériques.

Administrateur Système, Réseaux & Cloud



L'administrateur systèmes réseaux et cloud (**ASRC**) est un professionnel clé dans la gestion et l'optimisation des infrastructures informatiques d'une entreprise. Il joue un rôle crucial dans la mise en œuvre, **l'administration, et la sécurisation des systèmes, des réseaux, et des services cloud**. Il est responsable de la conception, de la mise en production, et de la maintenance des solutions informatiques qui répondent aux besoins évolutifs de l'entreprise.

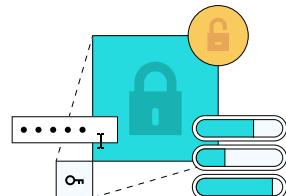
Administrateur Cybersécurité

Les missions principales portent sur la **sécurisation des systèmes**, ainsi que la conception et l'implémentation de nouvelles solutions pour répondre aux besoins d'évolution de sécurité. L'adoption croissante des services cloud et l'augmentation des risques cyber ont accentué le rôle de l'administrateur cybersécurité, qui doit désormais veiller à l'application de la politique de sécurité, évaluer le niveau de sécurité des systèmes, et gérer les incidents de sécurité. Ce rôle exige une veille technologique constante, une capacité d'innovation, ainsi qu'une vigilance permanente face aux menaces de sécurité numérique.



Analyste Cybersécurité

L'analyste cybersécurité traite les incidents de sécurité qui sont détectés et mène une analyse approfondie de ces incidents. Ses missions s'articulent autour de 3 piliers : **surveillance et maintien de la sécurité, veille et amélioration des systèmes et relation client**.



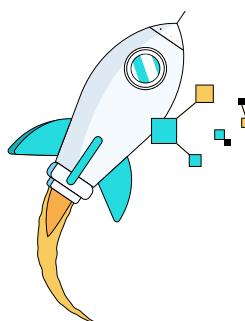
Que vous suiviez la formation en format bootcamp ou continu, les cours seront les mêmes, l'équipe pédagogique sera identique, et le diplôme aussi. Ce qui change est le rythme des cours et les délais accordés pour atteindre les objectifs pédagogiques.

⌚ Bootcamp

Vous vous formez rapidement, en suivant un programme intensif avec un rythme de travail de 35 heures à 40 heures / semaines.

Continu

C'est un format flexible, et adapté à l'exercice d'une profession avec un rythme de travail de 10 heures à 12 heures / semaines.



Notre offre de formations longues

LES CURSUS	CERTIFICATIONS			FORMATS		
	Mines I PSL Executive Education	Sorbonne	RNCP / RS	Bootcamp intensif 35-40h/semaine	Temps partiel 10-12h/semaine	Alternance 3 semaines/mois en entreprise
Formation continue						
DATA PRODUCT MANAGER FOR DATA SCIENCE			RNCP 36129	Bloc 1 & 2		✓
DATA PRODUCT MANAGER FOR DATA ENGINEERS			RNCP 37422	Bloc 1 & 2		✓
DATA ENGINEER	✓		RNCP 37422	Bloc 3 & 4	✓	✓
DATA ANALYST	✓		RNCP 36129	Bloc 3	✓	✓
DATA SCIENTIST	✓		RNCP 36129	Bloc 3	✓	✓
MLOPS			RNCP 36129	Bloc 4		✓
MACHINE LEARNING ENGINEER	✓		RNCP 36129	Titre RNCP complet	✓	
DEEP LEARNING			RNCP 36129	Bloc 3		✓
MARKETING DIGITAL & DATA			RNCP 34577	Bloc 2		✓
Alternance						
INGÉNIEUR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE			RNCP 36129	Titre RNCP complet		✓
DATA ENGINEER			RNCP 37422	Titre RNCP complet		✓
 DevUniversity						
INGÉNIEUR DEVOPS		✓	RNCP 36061	Titre RNCP complet	✓	✓
ADMIN SYSTÈME RÉSEAUX CLOUD			RNCP 37680	Titre RNCP complet	✓	✓
 CYBERUNIVERSITY						
CONSULTANT CYBERSÉCURITÉ ORGANISATIONNELLE			RNCP 37796	Bloc 1 & 2	✓	✓
INGÉNIEUR CYBERSÉCURITÉ			RNCP 37796	Titre RNCP complet	✓	✓
ADMINISTRATEUR CYBERSÉCURITÉ			RNCP 37680	Titre RNCP complet	✓	✓
ANALYSTE CYBERSÉCURITÉ		✓	RS 5021	Titre RNCP complet	✓	✓

Notre offre de formations courtes

Les Tracks



Prompt Engineering & GenAI

Formulez des prompts efficaces pour des IA comme ChatGPT4, Canva et Dall-e, explorez et appliquez les fonctionnalités de pointe des outils génératifs afin de vous ouvrir de nouvelles opportunités dans votre approche professionnelle du digital.



Power BI

Différents formats permettent de vous former au logiciel Power BI en fonction de votre niveau. Grâce au statut de Microsoft Learning Partner, nos professeurs vous accompagnent jusqu'au passage de la certification officielle Microsoft Power BI Data Analyst Associate PL-300, reconnue par l'Etat sous le n°RS5445.



Architecting on AWS

La plateforme AWS compte parmi les Clouds les plus populaires. Il est utilisé par de nombreuses entreprises de toutes les industries qui remplacent désormais leurs infrastructures sur site par le Cloud Computing. Vous découvrirez l'ensemble des services proposés par AWS et vous vous familiariserez avec la plateforme AWS puis vous traiterez le développement de solution complexes via les services AWS.

La formation vise l'obtention de la certification éditeur AWS «Concevoir des solutions cloud sécurisées et robustes à l'aide des technologies AWS» reconnue par l'Etat sous le n°RS5611.



Microsoft Azure DP203

La formation est modulée en 2 parties. La première consiste à découvrir l'ensemble des services proposés par Azure et se familiariser avec le cloud sur Azure. La deuxième partie, plus technique, vous apprendra la mise en œuvre, la gestion et la surveillance de l'environnement Microsoft Azure.

Suite au parcours de formation un examen permettra de valider la certification éditeur Microsoft «Concevoir et mettre en œuvre la gestion des données dans Microsoft Azure» reconnue par l'Etat sous le n°RS5307.



Formation ISO 27001 Lead Implementer

La formation ISO 27001 permet de maîtriser les standards de sécurité informatique et d'obtenir des compétences essentielles en gestion de la sécurité de l'information. La formation vise ainsi l'obtention de la certification «Piloter la mise en œuvre d'un système de management de la sécurité de l'information (ISO/CEI 27001 Lead Implementer)» reconnue par l'Etat (enregistrée au RS sous le code RS6245).



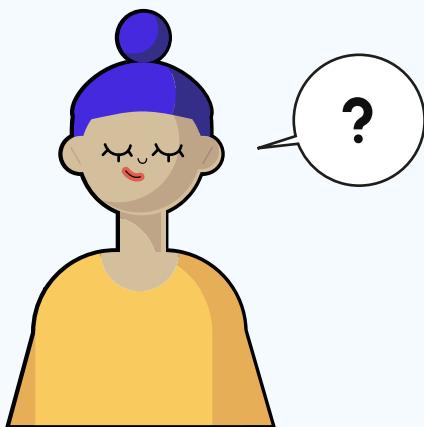
SQL

Apprenez à manipuler et à communiquer avec les bases de données relationnelles afin de stocker, manipuler les données qu'elles contiennent.

Ajoutez une certification SQL à votre CV et gagnez des compétences recherchées dans tous les secteurs.

A l'issue du parcours, un examen en ligne servira à évaluer l'acquisition des compétences par les apprenants. La réussite de cet examen permettra aux candidats de valider la certification éditeur «Langage SQL : Exploiter une base de données relationnelle» délivrée par ENI et reconnue par l'Etat (enregistrée au RS sous le code RS6085).

Quelques
questions
que vous
pourriez
vous poser.



Quelle est l'approche pédagogique que propose DataScientest ?

L'objectif de toute formation chez DataScientest est de vous rendre opérationnel à exercer le métier visé et ce, sans formation complémentaire. DataScientest favorise ainsi l'apprentissage par la pratique, le learning by doing.

Concrètement, les formations s'effectuent en campus inversé : vous réalisez une grande partie de votre formation sur une plateforme expérientielle en asynchrone et vous êtes régulièrement accompagnés en synchrone par des experts qui animent des masterclass et mentorent les projets fil rouge.

Qu'est-ce qu'un **chef de cohorte** ?

Chez DataScientest nous fonctionnons sous forme de cohortes. Une cohorte est un groupe d'apprenants avec qui vous partagerez votre expérience de formation.

Chaque cohorte correspond à un mois de départ, un cursus et un format spécifiques, au sein de laquelle tous partagent un parcours pédagogique et des objectifs communs. Chaque cohorte est guidée par un Chef de cohorte qui est votre référent pédagogique principal.

Qu'est-ce qu'un **sprint** ?

Les formations longues sont découpées en sprints, qui correspondent aux séquences d'enseignement chez DataScientest. Un sprint est une unité de temps variable, propre à chaque cursus et format au sein de laquelle les membres d'une cohorte partagent des objectifs communs. Ces objectifs précis concernent la validation de modules de votre parcours pédagogique sur la plateforme ou votre projet fil rouge.

Certains modules optionnels sont également rattachés à chaque sprint car ils concordent pédagogiquement avec les notions abordées mais ne sont pas soumis aux mêmes conditions de validation. Les sprints sont détaillés dans le parcours pédagogique reçu en début de formation.

Qu'est-ce qu'une masterclass ?

Une masterclass est une séance synchrone en ligne, regroupant l'ensemble d'une cohorte et animée par un membre de notre équipe pédagogique ou un intervenant externe expérimenté. Les masterclasses permettent de présenter ou d'approfondir des notions/outils en lien avec votre apprentissage. Souvent, elles permettent de délimiter les sprints. Les temps synchrones se font en visioconférence, via des plateformes telles que Zoom ou Teams. Les invitations calendaires intégrant les liens des meetings vous seront envoyées par mail.

Quels sont les supports utilisés pour la formation ?

Tous les cours ou modules seront disponibles sur la plateforme d'e-learning de DataScientest, appelée Learn.

Les cours ne sont pas téléchargeables mais les bases de données et exercices peuvent l'être directement depuis votre espace.

Par quels moyens puis-je communiquer avec les membres de ma cohorte ?

Tout le long de votre cursus, vous serez amené à utiliser la messagerie interne appelée Slack grâce à laquelle vous pourrez échanger avec votre cohorte et l'ensemble de l'équipe pédagogique chez DataScientest. Il existe également un forum public pour vous aider si vous avez besoin de conseils ou si vous souhaitez poser des questions.

La formation est-elle flexible en termes de temps ?

Le temps accordé à chaque module inscrit sur la plateforme est à titre indicatif. Nous savons que vous avez un rythme d'avancement différent. Il faudra néanmoins bien veiller à respecter les deadlines.

Prendre du retard n'est pas recommandé, il est ainsi nécessaire d'anticiper toutes les dates de fin de sprint et les examens à valider. Si vous prenez du retard, nous vous invitons à envoyer un message à votre Program Manager via Slack pour lui expliquer votre situation.

Si, à l'inverse, vous avancez plus rapidement que vos camarades de promotion et finissez un sprint avant la deadline, sachez que par défaut nous vous donnons accès aux modules du sprint suivant.

Faut-il avoir validé les modules en ligne avant la fin d'un sprint ?

Oui ! Des masterclass délimitent les sprints et permettent notamment aux professeurs de débriefer les corrigés des examens, il faut donc les avoir validé avant cette date butoir. Pensez à anticiper si vous avez besoin de plusieurs tentatives pour valider un module, et pensez aux délais de corrections de nos professeurs (2 jours ouvrés). Ne vous y mettez pas à la dernière minute !

Comment s'inscrire à un examen sur la plateforme ?

Pour pouvoir accéder à l'examen d'un module, vous devrez avoir suivi tous les chapitres le composant. Une fois que vous vous sentez prêt à passer l'examen vous pouvez débloquer l'évaluation finale directement depuis votre espace train.

Vous recevrez la correction de votre premier passage par mail ainsi qu'un lien pour le repasser si vous avez besoin d'une seconde tentative.

Quels sont les critères de validation des examens ?

Oui, si le timing vous le permet, tous les modules validés restent disponibles sur votre plateforme jusqu'à la fin de votre formation. Rien ne vous empêche de revenir sur un cours déjà validé.

Peut-on revenir sur un cours validé ?

Oui, si le timing vous le permet, tous les modules validés restent disponibles sur votre plateforme jusqu'à la fin de votre formation. Rien ne vous empêche de revenir sur un cours déjà validé, vous pourrez ainsi réviser toutes les notions développées le long de votre cursus

Est-il possible de passer les modules ainsi que les examens en anglais ?

Tous les modules sont également disponibles en anglais. Si vous souhaitez suivre les notebooks et passer les examens en anglais, il est tout à fait possible de les valider ainsi.

Gardera-t-on un **accès** à la plateforme après la fin de la formation ?

Parce que notre objectif est que vous soyez opérationnel et pas dépendant de notre plateforme, à la fin de votre formation vos accès seront coupés par défaut. Nous pourrons les réactiver à la demande par tranche d'un mois pour revoir des cours. Le forum sera également accessible à vie.

Comment fonctionne **le projet** ?

Vous participerez à la présentation des projets au terme du 1er ou du second sprint en fonction de votre cursus. Vous aurez ensuite un catalogue de projets à votre disposition et nous vous laisserons un laps de temps pour faire vos vœux. Votre chef de cohorte fera tout son possible pour vous affecter votre vœux n°1... Mais rien n'est acté !

Les projets pourront être réalisés en binôme ou en trinôme en fonction de votre cursus. Nous vous demandons d'être respectueux du travail des membres de votre groupe et de vous présenter à l'heure aux réunions de groupe. Des livrables intermédiaires jalonnent les phases de développement des projets. Au terme du cursus, le(s) projet(s) font l'objet de soutenance(s) orale(s) devant jury.

Y a-t-il un suivi des **absences** et des **retards** ?

Oui, les sessions de masterclass sont obligatoires, à chaque masterclass sera signée une feuille d'émargement. En cas d'absence ou de retard, vous devrez transmettre un justificatif à votre chef de cohorte tel qu'un certificat médical ou tout document prouvant le retard ou l'impossibilité d'assister à la session. Lors des temps de formation asynchrone, nos équipes surveillent également l'avancement de chaque apprenant en temps réel. N'oubliez pas, il est important de faire preuve d'assiduité, ce sont des efforts réguliers qui vous permettront d'accomplir vos objectifs !

Y a-t-il un moyen de vous faire part de mon **feedback** ?

Votre avis est au cœur de nos préoccupations ! Vous serez invité à nous faire part de vos appréciations de façon régulière tout le long de votre cursus. Nous vous proposerons ainsi de laisser votre feedback via plusieurs questionnaires : après avoir accompli un quart de votre formation, à mi-parcours, aux trois quarts, puis le dernier jour de formation. Enfin, nous vous interrogerons une dernière fois quelques temps après la fin de votre cursus pour évaluer les effets de la formation sur votre vie professionnelle.

Vous souhaitez nous faire part d'une insatisfaction ? Nous vous invitons à formuler une réclamation via [ce formulaire](#). Nous tâcherons de vous répondre dans les plus brefs délais.

Je suis en situation de handicap, quel accompagnement proposez-vous ?

Nous analyserons toutes les possibilités d'aménagement (pédagogique, matériel, humain, ...) afin de compenser votre handicap et vous permettre de suivre votre formation dans de bonnes conditions. Vous pouvez contacter notre référente handicap pour toute demande concernant votre situation : mathilde.v@datacientest.com. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour découvrir le parcours d'un ancien apprenant atteint de surdité qui a réussi à décrocher son diplôme avec DataScientest, cliquer [ici](#).

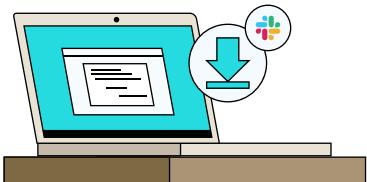
Pour visionner la rediffusion du webinaire **Handicap & Emploi : Opportunités dans la tech**, cliquer [ici](#).

Comment se connecter à Slack ?



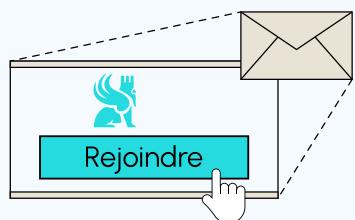
Slack est un logiciel de messagerie qui vous permettra d'entrer en contact avec notre équipe de support à tout moment lors de votre formation. Vous allez être invité dans un Workspace auquel appartient votre promotion. Attention, Slack est un outil de messagerie tiers, c'est la raison pour laquelle vous devez créer un compte.

Par ailleurs, toute l'administration de votre compte se fait directement via l'outil. Par exemple : si vous oubliez votre mot de passe, Slack a une procédure de mot de passe oublié. Aussi, si vous avez déjà souscrit/souhaitez souscrire à différents workspaces, l'application slack vous permettra de naviguer entre eux facilement.



Téléchargez l'application Slack sur vos ordinateurs avant la séance de kick-off. L'application est aussi disponible sur smartphone, c'est utile pour un accès rapide à la lecture des messages même si cela ne remplace pas l'accès par ordinateur.

Une fois l'application téléchargée, vous pourrez rejoindre l'espace de travail en cliquant sur le lien qui vous sera envoyé par mail dès lors que vous serez déployé.



Une fois l'espace rejoint, vous pourrez rejoindre le canal correspondant à votre cursus, suivant cette nomenclature :
`#moisAA_format_cursus`

Vous pouvez maintenant personnaliser votre profil en affichant vos prénoms et noms complets, ainsi que votre plus belle photo. N'hésitez pas à vous présenter en quelques lignes pour commencer à faire connaissance avec vos futurs camarades.



Jane Doe

**Quelques conseils
pour bien commencer
votre formation**

Vous rejoignez une formation challengeante et nous serons là pour vous accompagner. Voici quelques conseils pour bien démarrer :

- Bien organiser votre temps et votre charge de travail, bien anticiper vos deadlines
- Utiliser tous les outils mis à votre disposition (forum, canaux de communication, internet et vidéo youtube)
- Ne pas rester bloqué, poser les questions directement sur le forum mis à disposition
- Ne pas hésiter à communiquer avec les équipes ou avec votre promotion
- En cas de besoin, saisir la possibilité d'échanger avec les programs managers

Nos formations sont challengeantes, elles vous demanderont de travailler en grande autonomie sur notre plateforme, mais vous ne serez jamais seul.

Une équipe dédiée de program managers sera là pour vous accompagner tout au long de votre formation. N'hésitez pas à prendre contact avec eux, ils ont hâte de vous rencontrer !



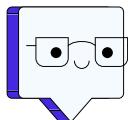
Concernant LinkedIn, voici les best practices à mettre en place si vous souhaitez briller sur les réseaux sociaux :

Vous pouvez partager à votre réseau que vous entrez en formation DataScientest dès le premier jour en actualisant votre partie éducation avec le nom de l'organisme et des mots clés liés à la Data.

Attention cependant à ne pas mettre votre formation chez DataScientest dans la partie Expériences Professionnelles. Cela voudrait dire que vous travaillez pour nous et pourrait porter à confusion, surtout dans votre recherche de travail.

Qui sont vos interlocuteurs favoris chez DataScientest ?

Permettez-nous de vous présenter Donna, Diane, et Daniel, vos interlocuteurs préférés de chez DataScientest.



1 Daniel

Votre accompagnateur pédagogique
disponible entre 9h et 17h sur les jours ouvrés

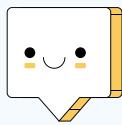
Daniel sera votre interlocuteur favori. Il sera disponible sur :

- [Un chat sur la plateforme](#)
- L'adresse e-mail → help@datacientest.com

Et répondra à toutes vos questions relatives aux :

- Problèmes techniques (plateforme, connexion, modules de cours non visibles...etc)
- Examens (bonne réception d'un examen, pistes sur un exercice)
- Problèmes administratifs (mails non reçus, certifications qui ne s'affichent pas sur le dashboard, etc.)

Pour toutes questions pédagogiques sur un module de cours, il faut poser les questions directement sur le forum mis à disposition.



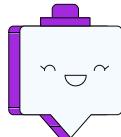
2 Diane

Votre accompagnatrice carrière

Disponible entre 9h et 17h sur les jours ouvrés.

Diane est l'interlocutrice sur Slack qui répond à toutes vos questions relatives à votre carrière professionnelle :

- Coaching personnalisé (relecture d'un CV, accompagnement professionnel)
- Présentation de la plateforme notion
- Suivi de vos entretiens professionnels
- Organisation d'évènements (journées portes ouvertes, salon du recrutement)
- Ateliers mensuels : (Career day, Workshop)



3 Donna

Votre accompagnatrice vie du programme
Disponible entre 9h et 17h sur les jours ouvrés.

Donna est l'interlocutrice sur Slack qui répond à toutes les questions liées à la vie du programme, c'est-à-dire, les évènements extra-pédagogiques pendant la formation.

Le but est simple : profiter de l'expérience DataScientest en participant à des activités qui permettent de sortir du cadre pédagogique en créant du lien entre les apprenants et ainsi favoriser la cohésion inter-promos :

- Organisation d'événements intra-promos (Icebreakers, "chacun son avis"... etc.)
- Organisation d'événements inter-promos ("Qui veut gagner des millions de data", Atelier méditation, etc.)
- Conférences, prises de parole (Webinar, intervention d'alumni, Datatelier, Data challenge, etc.)

**Vous avez toutes les clés en main !
Nous avons hâte de vous rencontrer !**

À propos du career management chez DataScientest

Réponses à vos questions

Qu'est-ce que le Career Management ?

C'est une équipe composée de 4 carrières managers issus initialement de parcours RH ayant exercé et été formés dans le domaine du recrutement qui sont à votre disposition pour vous accompagner dans le cadre de vos démarches de retour à l'emploi, et spécifiquement dans vos transitions vers des métiers de la data.

En quoi consiste cet accompagnement ?

Cet accompagnement passe par différentes modalités; individuelles et/ou collectives.

Vous pouvez solliciter un coach carrière à tout moment de votre formation ainsi qu'après votre diplomation pour lui poser l'ensemble des questions que vous pourriez avoir sur votre projet professionnel. Il vous conseillera dans votre stratégie de recherche d'emploi afin de maximiser vos chances d'intégrer le poste sur vous convoitez.

Aussi, nous vous invitons à participer aux différents ateliers collectifs et interactifs que nous animons afin d'augmenter votre employabilité.

Comment solliciter l'équipe carrière ?

Toute l'équipe carrière est disponible sur slack derrière un petit avatar qui s'appelle Diane. Nous nous ferons un plaisir de répondre à l'ensemble de vos questions relatives à vos projets professionnels. Vous vous posez des questions sur votre projet ? Sur la suite ? N'hésitez pas à nous solliciter !

Comment participer aux ateliers collectifs ?

Nous vous invitons à rejoindre le canal slack Career_Management afin d'être informé de toute l'actualité carrière. Vous trouverez aussi épinglés dans ce canal, toutes les ressources, plateformes et lien de prise de rendez-vous avec vos coachs !

Puis-je bénéficier de l'accompagnement carrière une fois ma formation terminée ?

Oui, absolument ! L'équipe carrière vous accompagnera pendant mais également après votre diplomation. Cependant, nous vous conseillons de prendre contact avec l'équipe carrière dès 50% de vos formations afin de maximiser vos chances de trouver un emploi rapidement après votre formation.

Comment prendre rendez-vous avec un coach ?

Rejoignez le canal slack Career_Management et cliquez sur le lien épinglé dans ce canal afin de sélectionner le créneau qui vous correspond.

Où postuler après ma formation ?

Tout dépend de vos envies ! Vous pouvez postuler dans diverses entreprises qui opèrent dans les domaines de la data, du DevOps et de la cybersécurité. Cela inclut des entreprises technologiques telles que des startups spécialisées dans l'analyse de données, des sociétés de conseil en cybersécurité, des fournisseurs de services cloud, des institutions financières cherchant à renforcer leur infrastructure technologique, des agences gouvernementales axées sur la sécurité des données, ainsi que des entreprises de divers secteurs cherchant à renforcer leurs capacités numériques. Aujourd'hui tous les secteurs sont concernés par les enjeux IT & big data.

A quel salaire puis-je prétendre après ma formation ?

Le salaire après votre formation dépendra de plusieurs facteurs, notamment de votre expérience antérieure et de comment vous la valorisez/transférez, de la complexité des compétences que vous avez acquises pendant la formation, de la région géographique où vous postulez et de la demande du marché dans votre domaine spécifique. Mais pour vous faire un avis, le salaire médian est de 44 et 50k/an à Paris, contre 36 à 41k/an dans les grandes villes pour un Data Analyst. Pour un Data Scientist le salaire médian est compris entre 46 et 53k/an contre 52 à 60k/an pour un Data Engineer en 2024.

S'agissant d'un revenu médian, en fonction de l'expérience et comme vu précédemment, les salaires peuvent être plus élevés ou plus bas en fonction des offres !

Quels sont vos conseils pour commencer mes démarches de candidature ?

Pour commencer vos démarches de candidature, il est essentiel de mettre à jour votre CV en mettant en avant les compétences acquises pendant la formation, les projets pertinents auxquels vous avez participé et toute expérience antérieure pertinente.

Ensuite, développez votre réseau professionnel en participant à des événements de l'industrie, en rejoignant des groupes de discussion en ligne et en établissant des contacts avec des professionnels du secteur.

Recherchez activement des offres d'emploi sur les plateformes spécialisées, les sites web des entreprises et les réseaux sociaux professionnels.

Enfin, préparez-vous aux entretiens en vous familiarisant avec les questions courantes et en mettant en valeur votre motivation, vos compétences techniques et votre adaptabilité aux environnements professionnels spécifiques à votre domaine d'expertise.

Quels sont les entreprises/secteurs d'activités qui recrutent le plus ?

Les secteurs d'activité qui affichent une forte demande de professionnels du Big Data en France incluent principalement :

- Les services financiers, où les banques, les compagnies d'assurance et les institutions financières recrutent pour analyser les risques et personnaliser les services.
- Le domaine de la santé, où les hôpitaux, les compagnies pharmaceutiques et les entreprises de biotechnologie embauchent pour analyser les données médicales et améliorer les diagnostics.
- Le secteur de la technologie et de l'internet, avec les grandes entreprises technologiques et les start-ups qui recherchent des compétences en Big Data pour comprendre le comportement des utilisateurs et améliorer les produits.
- Le commerce de détail, où les entreprises de commerce électronique et les détaillants traditionnels recrutent pour optimiser l'expérience client et gérer les stocks.
- L'industrie, qui cherche à optimiser les processus de production et à développer des produits innovants grâce à l'analyse des données.

Règlement intérieur

Règlement intérieur

Entre la société DataScientest
SIRET : 831 450 069 00024
propriétaire de DevUniversity et de
CyberUniversity
contact@datascientest.com

+ 33 9 80 80 79 49

Organisme de formation enregistré sous
le numéro de déclaration d'activité
11755665975

Représenté par Monsieur Tordjman Yoel.
N° de TVA intracommunautaire : FR 69
831450069.

Article 1 - Objet et champ d'application

Le présent règlement est établi
conformément aux dispositions des
articles L 6352-3 et L. 6352-4 et R 6352-1 à
R 6352-15 du Code du travail.

Le présent règlement s'applique à toutes
les personnes participant à une action de
formation chez DataScientest et a pour
objet de préciser l'application des règles
générales relatives à la discipline, la
réglementation en matière d'hygiène et
de sécurité ainsi que les modalités de
représentation des apprenants.

Toute personne doit respecter les termes
du présent règlement durant toute la
durée de l'action de formation.

Article 2 - Règles d'hygiène et de sécurité

La prévention des risques d'accidents et
de maladies est impérative et exige de
chacun le respect :

- Des prescriptions applicables en
matière d'hygiène et de sécurité sur
les lieux de formation ;
- De toute consigne imposée soit par la
Direction de DataScientest ou son
représentant.

Dans le cadre de la formation à distance,
il est impératif de respecter les règles
d'hygiène et de sécurité du lieu où est
réalisée l'action de formation,
notamment dans le cas où il s'agirait de
l'entreprise de l'apprenant.

L'organisme de formation ne pourra être
tenu pour responsable d'incidents ou
d'accidents survenus à distance pendant
les heures de formation et en particulier
liées à l'utilisation des outils
informatiques et internet.

Chaque personne participant à une
action de formation doit veiller à sa
sécurité personnelle et à celle des autres
en respectant, en fonction les consignes
générales et particulières en matière
d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du
système, il avertit immédiatement la
Direction de DataScientest. Le
non-respect de ces consignes expose la
personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 - Discipline générale

3.1 Principes

Les espaces d'échange reposent sur les
valeurs et les principes suivants, dont le
respect s'impose à tous, tolérance,
bienveillance et le savoir-vivre ensemble,
le respect d'autrui et de ses convictions,
la protection contre toute forme de
violence. L'usage de la violence, sous
quelque forme que ce soit, est prohibé et
ne sera pas toléré au sein des espaces en
ligne. Les Apprenants sont ainsi invités à
participer aux différents espaces
communautaires de DataScientest, en
respectant les valeurs et principes
évoqués ci-dessus ainsi que dans le
respect de la législation en vigueur.

3.2 Implication et assiduité

L'Apprenant est tenu à une obligation d'assiduité et d'implication, conditions indispensables pour valider l'intégralité de son parcours de formation.

Afin de réussir leur parcours de formation, les Apprenants se doivent de fournir un travail constant tout au long de leur formation. Le cas échéant, les travaux de groupe devront être menés et délivrés dans les temps, un planning des travaux communs est transmis à chaque Apprenant dès le début de son parcours. L'Apprenant devra aussi se soumettre au contrôle des compétences lors des sessions de suivi et lors des soutenances. L'Apprenant doit être présent à toutes les sessions de cours magistral et de suivi pédagogique en visioconférence qui ont été planifiées. L'Apprenant est tenu de se conformer aux horaires des sessions planifiées.

L'Apprenant est tenu de suivre et de compléter les modules de formation asynchrones dans le respect du calendrier communiqué en début de formation.

3.3 Absence et retards aux sessions synchrones

Toute absence doit être immédiatement signalée au formateur/Responsable de Cohorte.

Le justificatif doit être remis sous 48h envoyé à l'adresse mail contact@datascientest.com et le cas échéant à votre employeur.

Dans le cadre de l'alternance, les justificatifs sont à adresser à alternance@datascientest.com.

En l'absence d'un justificatif, est considérée comme une "absence non autorisée", toute session annulée par l'Apprenant moins de 48h avant la session ou un retard de plus de 30 min lors d'une session. Pour toute absence non justifiée d'un apprenant salarié, ce

dernier ne sera pas payé par son employeur.

Une feuille d'émargement sera mise en place pour les temps synchrones. L'apprenant devra signer pour justifier de sa bonne présence en cours.

Après deux absences non autorisées consécutives de l'Apprenant, un Conseil de discipline pourra être organisé.

3.4 Accès aux locaux et usage

L'accès aux locaux est strictement réservé aux usagers, aux personnels de l'école ainsi qu'à toute personne dûment autorisée. L'accès se fait par les portiques de sécurité au moyen du badge personnel. Il est interdit de prêter ce badge et / ou de faire entrer une personne extérieure à l'établissement.

La direction se réserve le droit d'interdire l'accès ou la présence dans l'établissement à toute personne présentant un comportement inhabituel et manifestement anormal, susceptible de compromettre sa sécurité personnelle comme celle des autres personnes présentes.

Chacun s'attachera au maintien du bon état, à la propreté et à la disposition des locaux, tant des bureaux que des parties communes (espace restauration, lieux de circulation, toilettes...).

Toute dégradation ayant pour origine la malveillance ou l'imprudence, fera l'objet d'une évaluation des dégâts entraînant la responsabilité pécuniaire de l'auteur.

3.5 Confidentialité

L'Apprenant est tenu à une obligation de réserve et de confidentialité à l'égard des informations et documents auxquels il accède. L'apprenant s'engage à ne pas diffuser ou communiquer à des tiers, ou à dupliquer, sous quelque forme que ce soit, ces éléments confidentiels, en tout ou partie.

Les marques, logos, signes ainsi que l'ensemble des contenus du site DataScientest.com (textes, images, son...) font l'objet d'une protection par le Code

de la propriété intellectuelle. Il est formellement interdit de copier tout contenu du site de DataScientest par quelque procédé que ce soit, toute représentation totale ou partielle constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

DataScientest se réserve la possibilité de mettre en cause tout apprenant qui ne respecterait pas cet engagement.

Article 4 - Déroulé des études

4.1 Équipement indispensable

Les cours de DataScientest étant dispensés exclusivement en ligne, chaque Apprenant doit obligatoirement avoir un ordinateur équipé d'une webcam et d'un micro permettant de réaliser des visioconférences ainsi que d'un accès à un réseau internet optimum (minimum 4 Mbps en envoi et 2 Mbps en réception de données).

4.2 Les sessions en ligne

Chaque session synchronisée entre les Apprenants et les membres de DataScientest aura lieu sur la plateforme Zoom et sera enregistrée par DataScientest. Si l'Apprenant ne souhaite pas que la conversation soit enregistrée, il peut informer DataScientest dès le début de la session.

Les enregistrements sont disponibles trois mois après la tenue de la session.

Les cohortes se retrouvent sur un canal slack dédié à leur promotion (canal de communication en ligne). Il est attendu des Apprenants qu'ils respectent les règles de bienséance de niveau d'expression et d'orthographe dans la rédaction de leurs messages, qu'ils soient destinés à des membres de DataScientest ou à d'autres apprenants.

4.3 Contrôle des compétences

Le contrôle des compétences s'effectue tout au long du parcours lors des différentes évaluations. Les évaluations

sont propres à chaque cours, leurs modalités sont explicitées par le chef de cohorte/le formateur en début de cursus. Les sessions de soutenance se déroulant à distance, celles-ci sont enregistrées et conservées pendant 3 mois dans l'unique but de servir de moyen de contrôle de la formation.

4.4 Traitement des incidents

En cas de problèmes techniques, imputable tant au candidat qu'à DataScientest, le candidat se verra proposer de repasser l'épreuve quelques jours plus tard.

4.5 Fraude aux évaluations

Tout auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une soutenance orale ou d'une évaluation en ligne fera l'objet d'une procédure disciplinaire. Le conseil de discipline se saisira du dossier et appliquera une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la formation.

4.6 Arrêt et suspension du parcours de formation

La poursuite normale du cursus DataScientest peut être interrompue temporairement ou définitivement pour des motifs attenants au choix de l'apprenant ou à une décision des instances disciplinaires de l'établissement. Dans le cas où l'apprenant ne sollicite pas officiellement un report, il est déclaré démissionnaire, et ne se trouve pas autorisé à poursuivre le cursus. Le contrat ou la convention de formation sera dans ce cas interrompu. En cas d'arrêt anticipé ou de suspension du parcours de formation, l'Apprenant doit en notifier son Responsable de Cohorte le plus tôt possible.

Les suspensions d'une durée d'une semaine sont autorisées et reportables, sous réserve que le Responsable de Cohorte en ait été informé au préalable et sous réserve de sa disponibilité.

Dans le cas d'une suspension longue (d'une durée supérieure à 15 jours), l'Apprenant doit en notifier la direction pédagogique de DataScientest.

4.7 Délivrance des résultats

Les résultats sont transmis individuellement aux certifiés dans un délai de 7 jours ouvrés suivant la tenue du jury.

4.8 Régime de sécurité sociale

Tous les apprenants sont rattachés au régime général de la Sécurité sociale. Les apprenants, précédemment inscrit sous le régime de la sécurité sociale étudiante, doivent s'inscrire auprès du régime général de la Sécurité Sociale sur Ameli.fr.

Article 5 - Mesures disciplinaires

5.1 Sanctions disciplinaires

Tout manquement de l'Apprenant à l'une des obligations du présent règlement pourra faire l'objet d'une procédure et d'un entretien avec les membres du Conseil de discipline (convocation par mail / visioconférence).

Aucune sanction ne peut être infligée à un Apprenant sans que celui-ci n'ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Pour le cas où l'apprenant serait absent suite à la convocation du Conseil de discipline, ce dernier se tiendrait tout de même.

Toute faute pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes : Rappel à l'ordre : sont considérées comme tels les avertissements et blâmes qui sont des réprimandes écrites par l'équipe pédagogique destinées à attirer l'attention ;

Mise à pied : exclusion temporaire de l'école décidée par le conseil de discipline entraînant la privation de la rémunération correspondante. La période d'exclusion est due

financièrement quel que soit le dispositif de l'Apprenant (personnel ou par un tiers financeur) ;

Rupture : exclusion définitive du programme de formation de DataScientest, déterminée par un conseil de discipline.

Les frais engagés ne sont pas remboursés.

La décision du Conseil de discipline sera communiquée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'Apprenant au plus tôt dans les deux jours suivant le conseil et au plus tard dans les 15 jours après l'entretien.

La décision du conseil de discipline est irrévocable. Le cas échéant, toute décision disciplinaire du Conseil sera également transmise à l'employeur et l'organisme financeur éventuel de l'apprenant.

5.2 Composition du conseil de discipline

Le Conseil de Discipline est constitué :

- Du Directeur de DataScientest
- Un membre de la direction pédagogique

Article 6 - Représentation des stagiaires

6.1 Principes

Pour les actions de formation organisées en sessions d'une durée totale supérieure à cinq cents heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours.

Tous les apprenants sont électeurs et éligibles. (Article R.6352-9 du Code du travail).

6.2 Organisation du scrutin

Le directeur pédagogique organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de la formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début de la première session collective.

Le directeur pédagogique est responsable de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement.

Lorsque, à l'issue du scrutin, il est constaté que la représentation des apprenants ne peut être assurée, le directeur dresse un procès-verbal de carence.

6.3 Rôle des délégués des apprenants

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent de participer à la formation.

Lorsque le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la formation, il est procédé à une nouvelle élection, dans les conditions prévues aux articles 6.1 et 6.2.

Les délégués sont le lien entre l'ensemble de la promotion et la direction de DataScientest.. A ce titre, ils sont chargés de faire remonter tout élément perturbant le bon déroulement des cours à la direction pédagogique et de relayer les informations communiquées par l'administration auprès de la classe. Leurs remarques doivent refléter l'avis de l'ensemble de la cohorte. Leur rôle est fondamental pour assurer le relai pédagogique et la transmission d'information. Ils ont par ailleurs un devoir de réserve quant à la divulgation d'éléments auprès de leurs camarades (résultats, sanctions, problèmes personnels).

Ils sont tenus d'assister aux diverses réunions organisées concernant la cohorte. En cas d'absence, ils doivent se faire représenter par un suppléant.

Article 7 - Conseil de perfectionnement

7.1 Modalités de fonctionnement

Le conseil de perfectionnement prévu à l'article est placé auprès du directeur de l'organisme.

Le conseil se réunit à minima une fois par an pour examiner et débattre des

questions relatives à l'organisation et le fonctionnement de l'organisme.

7.2 Modalités de désignation des membres du conseil

La composition du conseil de perfectionnement comprend des représentants de l'équipe pédagogique, de la direction, des apprenants et d'acteurs externes à l'organisation (employeurs et/ou représentants des organisations professionnelles d'employeurs etc.).

Article 8 - Protection des données personnelles

En vertu du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 et de la loi Informatique et Libertés modifiée, DataScientest est engagé dans une démarche continue de conformité avec ces derniers et a mis en place une Politique de Protection des Données Personnelles.

Chaque apprenant dispose, le cas échéant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement relatif à l'ensemble des données le concernant, portant sur l'utilisation des systèmes d'information de DataScientest. Ce droit s'exerce auprès du Délégué DPO (*mail DPO*).

Les apprenants doivent prendre toutes mesures utiles afin d'empêcher les accès ou l'utilisation frauduleuse du système informatique de DataScientest. Ils doivent notamment :

- veiller à la confidentialité des comptes utilisateurs, codes ou mots de passe ou tout autre dispositif de contrôle d'accès qui leur sont confiés à titre strictement personnel s'engager à ne pas les communiquer ou en faire bénéficier un tiers ;
- s'engager à ne pas déchiffrer ou usurper les codes ou mots de passe d'un tiers ;
- se déconnecter obligatoirement dès la fin de chaque période de travail ;

- s'assurer que les fichiers jugés confidentiels ne soient pas accessibles à des tiers ;
- ne pas accéder aux données et fichiers des autres utilisateurs sans leur consentement préalable et explicite ;
- ne procéder à aucune modification des environnements sans l'accord préalable du délégué DPO de DataScientest.
- Les données personnelles de l'apprenant seront conservées pour une durée de 60 mois après tout départ définitif. Au-delà, l'école procèdera à la destruction de l'espace personnel contenant des données privées.

d'effectuer la maintenance corrective, curative ou évolutive du site. Toute maintenance à distance est précédée d'une information de l'utilisateur par mail 24h avant le déroulement de celle-ci. Ces maintenances sont effectuées de nuit à raison d'une heure, une fois par semaine.

Article 9 - Cession de droit à l'image

DataScientest se réserve le droit de prendre des captures d'écrans des Cohortes lors des visioconférence. Ces images pourront être diffusées par DataScientest au sein des canaux de conversations privées mais également sur les pages des réseaux sociaux de l'entreprise.

Article 10 - Sécurité des ressources

DataScientest veille à la bonne utilisation des ressources matérielles et logicielles ainsi que des échanges électroniques (Règles et consignes de bonne conduite). Notre hébergement est assuré par AWS webservices Europe EMEA, l'intégralité des pages sont sécurisées par le protocole HTTPS. Le personnel affecté à la direction du système d'information assure le bon fonctionnement et la sécurité des réseaux, des moyens informatiques et de communication de DataScientest.

Liste des outils autorisés par DataScientest : Slack, Teams, Skype, Zoom ou tout système de visioconférence normé et sécurisé.

Article 11 - Maintenance

DataScientest se réserve la possibilité de réaliser des interventions sur les ressources mises à la disposition des Apprenants afin



Document mis à jour le 05 avril 2024